

ORQUE PERDUE DANS LA SEINE AUTOPSIE D'UN HOLD-UP

RAPPORT SEA SHEPHERD FRANCE DU 2 JUIN 2022



L'orque qui s'est aventurée dans la Seine en franchissant l'estuaire du Havre à la mi-mai, n'en est jamais ressortie. Sa fin tragique survenue près de deux semaines après sa « sortie de route » aurait-elle pu être évitée ? S'il n'y a pas de réponse catégorique à cette question, une certitude cependant : trop peu a été fait, trop tard. Or, aujourd'hui, la communication du groupe de « spécialistes » missionné par l'État ne reconnaît aucunement qu'il y a eu des erreurs fondamentales commises, un véritable défaut d'appréciation et un manque d'expertise ciblée. Ce refus d'autocritique laisse craindre, qu'on ne sera pas capables de faire mieux si un cas similaire se reproduit. Il est à notre sens primordial, de comprendre pourquoi nous avons failli et de tirer les enseignements de cet épisode tragique. Plus que la pollution de la Seine et la maladie, c'est une mentalité clanique de certains scientifiques et associations complètement dépassés par la situation, qui, englués dans l'inaction ont, malgré leur incompétence, voulu faire de cette orque « leur chasse gardée ». S'il n'est pas répréhensible d'être dépassé par une situation inédite, il est en revanche impardonnable de feindre d'en avoir la maîtrise, dans le seul but d'en conserver l'exclusivité.

VOICI NOTRE ANALYSE ET NOS PROPOSITIONS À L'ATTENTION DE L'ÉTAT QUE NOUS INVITONS D'URGENCE À ÉLARGIR LE CERCLE DES « EXPERTS » QU'IL MISSIONNE DANS DE TELS CONTEXTES. IL EST FONDAMENTAL D'ÉVITER TOUT AUTRE « HOLD-UP » DE PSEUDOS SPÉCIALISTES AUX DÉPENS DES CÉTACÉS EN PERDITION. APPRENONS DE CE QUI S'EST PASSÉ AFIN QUE CETTE ORQUE NE SOIT PAS MORTE EN VAIN



RETOUR SUR LA CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

LUNDI 16 MAI 2022

L'orque est aperçue dans l'embouchure du Havre par des marins.

MERCREDI 18 MAI 2022

L'orque est déjà au niveau du pont de Tancarville, à une vingtaine de kilomètres de la mer.

Des marins basés au Havre alertent alors le GECC (Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin) et l'observatoire Pélagis en envoyant des photos, vidéos et position de l'orque. Aucun ne s'inquiète outre mesure ni n'estime nécessaire de lancer une opération de surveillance rapprochée pour s'assurer qu'elle reprend bien le chemin de la mer, ce qui aurait dû être fait dès les premières heures qui ont suivi le premier signalement de l'orque dans la Seine, selon tous les spécialistes internationaux que nous avons consultés depuis.

18 MAI : PHOTO DE L'ORQUE SOUS LE
PONT DE TANCARVILLE



Dans un article d'Actu 76 en date du 23 mai, Sébastien Jacquot, chargé de mission au GECC dit que l'association reçoit des signalements de l'orque dans la Seine depuis déjà une semaine mais affirme qu'aucun de ses membres ne l'a aperçue à cette date. A la question du journaliste, « *Ira-elle jusqu'à Rouen ?* », il répond simplement : « *Ça n'est pas impossible, cela n'a pas été signalé* ». Dans ce même article il affirme : « *Elle fait des allers retours. Elle va assez loin dans les terres, ce qui est assez surprenant* ». De toute évidence, le GECC, référent et considéré comme spécialiste par l'État, n'a absolument pas pris la mesure de la situation. Aucune alerte n'est remontée à la Préfecture à ce stade alors que ça aurait dû être le cas dès la première observation. L'orque continue de faire des allers-retours erratiques dans la Seine, et s'enfonce toujours plus dans les terres, jusqu'à une centaine de kilomètres, sans que cela n'inquiète les « spécialistes » sur lesquels compte l'État pour décider de la marche à suivre.

Nous apprenons dans la presse que l'orque est toujours dans la Seine et que son « pronostic vital est engagé ». Nous nous alarmons de voir que rien n'a été tenté et commençons à chercher plus d'informations sur la situation. Notre plus grand regret est de ne pas l'avoir fait plus tôt et d'avoir considéré à tort que des personnes compétentes étaient mobilisées.



Alors que l'orque est à plus de 80 km de la mer, le GECC se décide enfin à alerter la préfecture de Seine Maritime qui décide de constituer un groupe d'experts afin de statuer sur la stratégie à adopter. Ce groupe chapeauté par l'OFB (Office Français de la Biodiversité qui n'a absolument aucune expérience dans l'accompagnement des cétacés) est notamment composé du GECC, de Pélagis et du Cerema, de la DDPP, de la DDTM...) Dans une interview donnée à BFM TV ce 25 mai, Delphine Eloi, directrice du GECC déclare qu'il s'agit peut être « d'un jeune mâle qui serait venu dans des eaux plus calmes pour se nourrir plus facilement ». Cette déclaration est ubuesque de la part de personnes qui se présentent comme des spécialistes et gravissime, lorsque l'on sait que l'État se repose sur l'expertise de ces personnes pour décider de la marche à suivre. La Seine est un milieu pollué, assourdissant et y évoluer est bien plus énergivore pour des raisons de moins bonne flottabilité de l'eau douce.

JEUDI 26 MAI 2022



Inquiets, nous contactons Gérard Mauger, vice-président et cofondateur du GECC. Celui-ci nous rapporte qu'aucun consensus n'est trouvé au sein du groupe d'experts réuni par l'État et que certains font barrage à toute tentative de l'aider en raison du stress que cela causerait. Sont par ailleurs consultés les vétérinaires du Marineland d'Antibes et l'université d'Oslo. Cette dernière évoque bien la pertinence de tenter de raccompagner l'orque vers le large. Mais la voix de ceux qui y sont opposés l'emporte. Nous décidons alors de proposer à l'État d'accepter que nous tentions d'attirer l'orque vers la mer. Nous demandons à Gérard Mauger de répercuter notre offre à la Préfecture de Seine Maritime lors de la réunion qui doit se tenir l'après-midi même. Il promet de le faire. Le soir même, nous rendons notre proposition publique en l'affichant sur nos réseaux et en prévenant la presse.

Proposition d'aide pour sauver l'orque dans la Seine



→ **Contact Sea Shepherd France** <contact@seashepherd.fr>
À préfecture, i

26 mai 2022 13:21 (il y a 7 jours)



Monsieur le Préfet,

Nous sommes, comme vous l'imaginez très inquiets au sujet de l'orque actuellement présente dans la Seine et nous vous savons très investi sur ce dossier.

Nous recevons depuis 2 jours, de très nombreux messages émanant du grand public qui ne comprend pas qu'aucune action ne soit menée pour lui venir en aide. Nous appréhendons tout à fait la complexité de la situation et nous avons communiqué dans ce sens. Néanmoins, s'il convient d'éviter toute précipitation qui s'avérerait contre-productive ou même dangereuse, une inertie prolongée qui amènerait l'animal à un point de non-retour, du fait de la dégradation de son état de santé, provoquerait l'incompréhension et la colère du grand public.

Sea Shepherd a une grande expérience de drives de dauphins dans des contextes certes très différents, mais qui peut néanmoins s'avérer utile. Nous pouvons également mettre à disposition 3 bateaux et des équipages confirmés pour se relayer jour et nuit si nécessaire.

Il nous apparaît urgent de tester la réaction de l'orque à l'approche d'un bateau, dans le cadre de la planification d'un éventuel drive vers le large. Ceci peut se faire sans attendre qu'elle se rapproche de la mer (ou qu'elle ne s'en éloigne encore plus...)

Nous restons à votre disposition,

Bien cordialement,

Lamy Essemali
Présidente Sea Shepherd France

MAIL ENVOYÉ À LA PRÉFECTURE DE SEINE MARITIME LE 26 MAI 2022



Sea Shepherd F... · 26/05/2022

Sea Shepherd propose ses bateaux à l'État pour tenter de sauver l'orque dans la Seine.

Nous sommes prêts à nous relayer jour et nuit s'il le faut pour l'aider à regagner le large.

@AdeMontchalin @Prefet76

@EmmanuelMacron @Elisabeth_Borne

Nous interpellons sur la raison pour laquelle Sea Shepherd ne propose pas ses bateaux à l'État pour tenter de sauver l'orque qui évolue dans la Seine depuis plusieurs jours. Nous sommes entourés de plusieurs acteurs aux compétences variées (vétérinaires, biologistes, etc.) afin de statuer sur la meilleure chose à faire pour l'animal. L'humaine comporte des risques pour sa survie et qu'une intervention prolongée pourrait également revenir à la condamner. Nous sommes prêts à nous relayer jour et nuit s'il le faut pour l'aider à regagner le large. Nous sommes prêts à nous relayer jour et nuit s'il le faut pour l'aider à regagner le large.

Nous sommes prêts à nous relayer jour et nuit s'il le faut pour l'aider à regagner le large. Nous sommes prêts à nous relayer jour et nuit s'il le faut pour l'aider à regagner le large.

Nous sommes prêts à nous relayer jour et nuit s'il le faut pour l'aider à regagner le large. Nous sommes prêts à nous relayer jour et nuit s'il le faut pour l'aider à regagner le large.



VENDREDI 27 MAI 2022

"POUR COMPRENDRE
QUE L'ENVIRONNEMENT
DANS LEQUEL ELLE SE
TROUVAIT ALORS ÉTAIT
EN SOI LE SUMMUM DU
STRESS, IL SUFFIT DE
VOIR LE NOMBRE DE
CARGOS MASTODONTES
QUI NAVIGUENT CHAQUE
JOUR DANS LA SEINE"

En début d'après-midi, Lamya Essemblali, Présidente de Sea Shepherd France parvient à établir un contact direct avec Monsieur Clément Vivès, directeur de cabinet de la Préfecture de Seine Maritime qui affirme avoir découvert notre proposition dans un mail qu'il a reçu le matin même.

Monsieur Vivès se montre tout de suite très réceptif. Il répercute notre proposition au groupe déjà constitué qui, dans son ensemble, est réticent considérant que notre contribution est inutile et arguant du fait que nos bateaux ne vont faire que stresser davantage l'animal.

Pour comprendre que l'environnement dans lequel elle se trouvait alors était en soi le summum du stress, il suffit de voir le nombre de cargos mastodontes qui naviguent chaque jour dans la Seine et qui passent pour certains à quelques mètres seulement de l'orque, produisant un vacarme assourdissant qui se répercute sur les berges risquant de léser son oreille interne. Nous en avons pris toute la mesure en nous rendant sur site, ce qui a immédiatement disqualifié à nos yeux l'argument selon lequel il ne fallait pas intervenir pour ne pas la stresser.

Par ailleurs, comment espérer que l'orque se repère par elle-même, comment son sonar qui lui sert à s'orienter aurait-il pu rester fonctionnel alors qu'elle était prisonnière d'un tunnel cacophonique qui ne lui laissait aucune échappatoire ? A cela s'est ajouté la pollution extrême du fleuve (pollué à tel point que la baignade y est interdite depuis 1923) et le fait que l'eau douce est inadaptée à sa peau qui s'en est trouvée fragilisée, ce qui l'a rendue vulnérable aux infections. L'indice de flottabilité de l'eau douce étant moins grand que l'eau salée, l'orque a également dû déployer plus d'efforts pour se mouvoir alors qu'elle était très affaiblie. Autant de facteurs qui amènent à une conclusion évidente : à partir de l'instant où elle a été repérée dans le fleuve, une course contre la montre aurait dû être lancée pour l'en faire sortir.

Quoi qu'il en soit, malgré les réticences exprimées par les « spécialistes » du groupe, le directeur de cabinet de la Préfecture considère que notre intervention peut aider et en cela il a su faire preuve d'une ouverture certaine dans un contexte où d'autres ont voulu nous maintenir à l'écart. Mais avant de nous laisser tenter une approche pour attirer l'orque vers la mer, le groupe missionné affirme vouloir enfin tenter quelque chose : « une méthode douce », qu'ils considèrent moins stressante que notre intervention.



SAMEDI 28 MAI 2022

La « méthode douce » employée par la chercheuse en bioacoustique Charlotte Curé du Cerema, également porte-parole du groupe missionné par l'État, consiste à envoyer des sons d'orque via des haut-parleurs immergés dans l'eau depuis un bateau du GECC placé à plusieurs centaines de mètres de distance de l'orque.

La méthode a fait ses preuves à l'étranger, notamment en Norvège mais sur une orque dont on connaissait la famille et donc, le dialecte. Dans le cas présent, le groupe dont l'orque est originaire est inconnu. Or, c'est un élément fondamental car sans avoir identifié l'écotype de l'animal, on prend le risque d'envoyer des sons de groupes d'orques étrangers, compétiteurs ou hostiles, générant pour le coup, un véritable stress supplémentaire à un individu déjà très affaibli. Cette opération revenait donc à jouer à la roulette russe. Charlotte Curé en a conscience puisqu'elle parle elle-même de « potentiel attractif ou répulsif des sons émis ». La chercheuse en bioacoustique déclare également qu'il faut voir comment l'animal réagit « est-ce qu'il est plutôt attiré ou est-ce qu'au contraire, il va avoir tendance à éviter ces sons-là ».

Cette prise de risque dont il n'a été fait mention nulle part, interroge à la veille de l'arrivée de Sea Shepherd dans le sens où « le stress » avait jusqu'ici été utilisé comme prétexte à l'inaction et invoqué comme raison de ne pas accepter l'intervention de nos bateaux.

" CETTE
OPÉRATION
REVENAIT
DONC À JOUER
À LA ROULETTE
RUSSE"



CRÉDIT PHOTO PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME



CRÉDIT PHOTO PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME



CRÉDIT PHOTO PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Quoi qu'il en soit, l'opération tourne court car les images de l'orque recueillies à cette occasion font dire aux vétérinaires qu'il est trop tard. Ses réactions semblent erratiques, elle émet des signaux qui sont identifiés comme des cris de détresse. Les mycoses ont envahi le dessus de l'animal, le cartilage de l'aileron dorsal est à vif. De nombreuses lésions sur son corps indiquent que la barrière cutanée ne la protège plus des infections, ce qui dans un environnement aussi pollué que la Seine, et vue l'étendue des mycoses signifie probablement que ses organes vitaux sont déjà atteints et qu'elle est désormais condamnée. Suivant l'avis unanime des vétérinaires consultés, la Préfecture décide d'autoriser l'euthanasie.

Nous apprenons la nouvelle par le directeur de cabinet qui nous tient désormais régulièrement informés et qui souhaite toujours que nos équipes viennent sur place pour une observation supplémentaire de l'orque par l'équipe vétérinaire.

DIMANCHE 29 MAI 2022

Le temps de rapatrier nos bateaux qui sont éparpillés dans différentes régions de France et de mobiliser nos bénévoles en urgence, nous arrivons sur site dans l'après-midi. Nous commençons immédiatement les recherches. L'annonce de l'euthanasie a été faite la veille via un communiqué de presse de la Préfecture et a suscité colère et amertume chez une grande partie du public. En prenant connaissance des détails de son état de santé, nous comprenons, la mort dans l'âme qu'à ce stade, ça n'est peut-être effectivement plus que la seule chose à faire pour abréger ses souffrances. Nous disons néanmoins au directeur de cabinet que nous aimerions la voir de nos yeux et que les vétérinaires nous confirment qu'il n'y a vraiment plus d'espoir. Notre crainte à ce stade était également que si sa mort est inéluctable et que nous ne la retrouvions pas, son agonie se prolonge inutilement. Donc l'urgence pour nous est de la retrouver, dans le meilleur des cas, pour l'aider à repartir vers la mer s'il reste le moindre espoir, dans le pire des cas, hélas le plus probable, pour l'aider à partir tout court. Nous entamons les patrouilles sur la Seine dans l'après-midi et jusqu'à minuit.



LUNDI 30 MAI 2022

Nous reprenons les patrouilles tôt le matin. Nos bateaux partent dans des directions différentes. Nous appelons les commerces et campings des bord de Seine pour savoir s'ils ont vu l'orque. A 10h30, l'équipe de notre semi-rigide le Clémentine, reçoit d'un camping local l'information selon laquelle le corps mort flottant de l'orque a été vu à Mailleraye-sur-Seine, à 3 kilomètres dans la direction où se dirige le Clémentine. En se rendant sur place, nous captions une conversation à la VHF qui confirme que nous nous dirigeons bien vers l'orque. A 10h35, nous informons l'OFB et le directeur de cabinet de la Préfecture par message que notre équipe pense avoir repéré le corps de l'animal. L'OFB demande si l'animal est vivant ou mort et dit attendre qu'on lui envoie une photo pour confirmer l'information. A 10h47, nous confirmons à l'OFB et à la préfecture que nous avons bien retrouvé l'animal et qu'il est mort.



Le directeur de cabinet nous remercie de l'information et répond alors qu'il déclenche immédiatement le dispositif prévu pour récupérer l'orque. A 10h54, l'OFB nous envoie un message indiquant que notre information leur a été confirmée par Haropa Port. Dans le communiqué de presse de la Préfecture, validé par le groupe missionné par l'État, il est stipulé que : « A la suite d'une observation réalisée par un marin et relayée par la capitainerie Haropa du port de Rouen, les investigations menées ont permis aux embarcations de Sea Shepherd France de repérer l'animal à la surface, puis de constater son décès ». Une présentation des faits sensiblement différente de ce qui s'est passé, ce qui n'est pas grave en soi mais qui est symptomatique d'une tendance de certains acteurs missionnés par l'État, à minimiser la valeur ajoutée d'intervenants non conventionnels qui sortent d'un certain entre soi.



Après la triste découverte de son cadavre flottant, nos trois bateaux se réunissent autour d'elle. Son corps a tendance à dériver vers le milieu du fleuve et le passage d'énormes cargos à proximité menace de le percuter, ce qui rendrait son autopsie impossible. Nous avertissons la Préfecture du risque encouru et vers 13h00, nous sommes rejoints sur place par un bateau de la gendarmerie qui nous aide à protéger le cadavre. Des messages sont envoyés à tous les navigants pour les avertir de la présence du corps flottant et les inciter à ralentir. A 14h00, le bateau qui doit emmener le corps de l'orque arrive, des plongeurs se mettent à l'eau pour le sangler et l'orque est acheminée vers le lieu où elle sera autopsiée. Notre rôle opérationnel s'arrête ici.

Pendant les 3 heures où nous restons avec l'orque, nous observons son corps meurtri, sa chair est à vif par endroits et témoigne de son agonie. Les parties génitales ne sont pas visibles mais sa morphologie semble être davantage celle d'une femelle alors qu'elle est présentée depuis le début par le GECC comme étant un mâle. Les résultats de l'autopsie diront ce qu'il en est.





QUE PEUT-ON ATTENDRE DE L'AUTOPSIE ?

AU 31 MAI 2022

L'analyse de l'oreille interne de l'animal devrait indiquer si l'orque a été désorientée en raison du bruit, que ce soit celui du chantier des éoliennes off-shore de Courseulles-sur-Mer ou du trafic intense sur la Seine. L'autopsie devrait également donner des indications sur la maladie dont elle était atteinte. Mais on a d'ores et déjà plusieurs sons de cloche puisque sur le compte Twitter de la Préfecture, Sarah Wund vétérinaire de l'observatoire Pélagis déclare : « C'est probablement un animal qui était malade avant de venir se mettre dans l'eau douce »

Le professeur Thierry Jauniaux, expert en cétacés à l'université de Liège, présent à l'autopsie, est quant à lui bien plus prudent : « Dire si l'animal était en bonne santé quand il est rentré dans l'estuaire de la Seine, personnellement, je n'oserais jamais y répondre, d'un côté ou de l'autre ».

Dans tous les cas, que l'orque ait déjà été contaminée avant son arrivée dans la Seine ou qu'elle ait contracté la maladie dans le fleuve, sa présence prolongée dans cet environnement a précipité sa mort, dont on ne saura jamais avec certitude si elle aurait pu être évitée. Sans une réponse claire à cette question, on ne peut pas affirmer que l'orque est morte de « causes naturelles » comme l'affirment certaines associations, sauf à considérer qu'évoluer dans un milieu cacophonique et pollué par les activités humaines est un phénomène naturel.

CONCLUSION : LA NÉCESSITÉ DE TIRER DES ENSEIGNEMENTS DE CETTE HISTOIRE POUR FAIRE MIEUX LA PROCHAINE FOIS.

LA LEÇON OPÉRATIONNELLE

Cette triste affaire a mis à jour un problème profond d'accaparement du sujet par des personnes référentes que l'État considère comme étant des « spécialistes » et qu'il missionne pour le conseiller sur un enjeu pointu dont il n'a logiquement pas la maîtrise. Pensant les personnes missionnées par l'État réellement expertes en la matière, nous avons tardé à nous mobiliser et à solliciter notre réseau de scientifiques internationaux pour avoir leur éclairage. Nous en tirons également les leçons. Mais si on en croit la communication récente de la Préfecture, il n'y a pas à ce stade de réelle compréhension de ce qui s'est passé puisque deux jours après la découverte du cadavre de l'orque, elle salue dans un communiqué en date du 1er juin l'ensemble des équipes mobilisées dont « l'engagement a permis un traitement remarquable de cet événement hors normes et une réactivité en assurant la mise en œuvre de mesures techniques adaptées et à la hauteur de la situation ». Cette déclaration à elle seule, montre à quel point l'État doit réaliser un retour d'expérience lucide, ce que ce texte a pour but d'aider à faire.

" L'ÉTAT DOIT
RÉALISER UN
RETOUR
D'EXPÉRIENCE
LUCIDE, CE QUE
CE TEXTE A
POUR BUT
D'AIDER À
FAIRE "

"IL EST CERTAIN,
QU'EN S'OUVRANT
SUR UN RÉSEAU
D'EXPERTS
VRAIMENT LÉGITIMES
SUR LE SUJET, L'ÉTAT
SERA EN MESURE DE
DÉPLOYER UN
PROTOCOLE EFFICACE
DE SAUVETAGE À
L'AVENIR"

Il y a bon espoir car au regard de la grande réactivité de la Préfecture dès que nous avons été en contact, il est certain, qu'en s'ouvrant sur un réseau d'experts vraiment légitimes sur le sujet, l'État sera en mesure de déployer un protocole efficace de sauvetage à l'avenir.

S'il est vrai que certaines personnes extérieures au dossier, sans aucune compétence ni aucune légitimité se sont répandues dans les médias, multipliant les interviews et se posant en expert auto-proclamé, assénant des contre-vérités qui n'ont fait que brouiller davantage les choses, d'autres en revanche, ont été maintenues à l'écart ou n'ont pas été consultées alors que leur contribution aurait été extrêmement précieuse. Vétérinaires et cétologues, français et internationaux avec qui nous sommes entrés en contact ces derniers jours ont assisté impuissants à ce qui se passait, effarés que rien n'ait été entrepris dès que l'orque a été signalée dans la Seine. Ces experts qui ont une réelle connaissance des orques vivantes, (expertise très différente de celle des cétacés échoués morts), doivent être consultés par l'État afin de mettre en place un protocole d'urgence qui permettra de réagir de façon adéquate si une situation semblable venait à se reproduire. Nous proposons à l'État de constituer un groupe de travail qui inclurait ces personnes en vue d'établir ce protocole et nous nous tenons à la disposition de la préfecture et du Ministère de la Transition Écologique pour aider en ce sens.



LA LEÇON PHILOSOPHIQUE

Quelles qu'aient pu être les raisons qui ont amené cette représentante du plus grand prédateur des océans à pénétrer dans la Seine, sa présence nous interpelle.

Sa visite dont l'issue est tragique nous rappelle que l'océan est peuplé de créatures merveilleuses dont nous avons tendance à oublier l'existence et qui sont pourtant directement impactées par nos modes de vie et nos choix de consommation : surpêche, pollution, saumon d'élevage dont la consommation explose et dont l'impact sur les orques risque d'être fatal. (Voir notre campagne #VirusHunter). Chaque jour, orques, dauphins, baleines et requins meurent loin de nos yeux et de nos consciences sans que nous ne percevions le lien qui nous unit, pour le meilleur et pour le pire. Cette orque qui est venue jusque dans nos villes sans que nous ayons su l'aider est une ambassadrice de l'océan, représentante de la beauté du monde marin dont nous nous sommes coupés. Elle n'a pas survécu à son incursion dans les terres mais peut-être a-t-elle aidé à toucher le cœur des gens afin qu'ils protègent mieux le monde dont elle vient, l'océan, notre berceau à tous.

"SI L'OCÉAN MEURT, NOUS MOURONS"